

# Accueillir et accompagner des personnes placées sous-main de justice

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

La loi pénitentiaire de 2009 et la loi relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales de 2014 ont apporté des modifications substantielles à la procédure pénale, développant des aménagements de peine et créant une nouvelle peine en milieu ouvert, la contrainte pénale.

Cette formation a pour objectif de présenter le cadre juridique de ces mesures et de poser les principaux enjeux de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sous-main de justice (PPSMJ).

## Contenu

### *Introduction sur la procédure pénale*

Les acteurs du monde judiciaire, les phases de poursuite, de jugement et d'exécution de la peine

*Le cadre juridique* : les mesures judiciaires, la contrainte pénale, les mesures de sûreté

### *L'accueil et accompagnement des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) par les associations*

Mettre en place, pérenniser des partenariats dans le cadre de la préparation à la sortie et de l'accompagnement

Les freins et leviers à l'accès aux droits des PPSMJ

### *Enjeux et incidences pour la structure d'accueil*

Les obligations et responsabilités des intervenants sociaux et des structures dans l'accompagnement

L'échange d'informations et secret professionnel

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis** : Intervenants sociaux (TS, CIP), chefs de service, directeurs

*Prérequis* : aucun

**Formatrices** : Katya BENMANSOUR et Alice TALLON, chargées de mission Fédération des acteurs de la solidarité

**Durée** : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu** : en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation